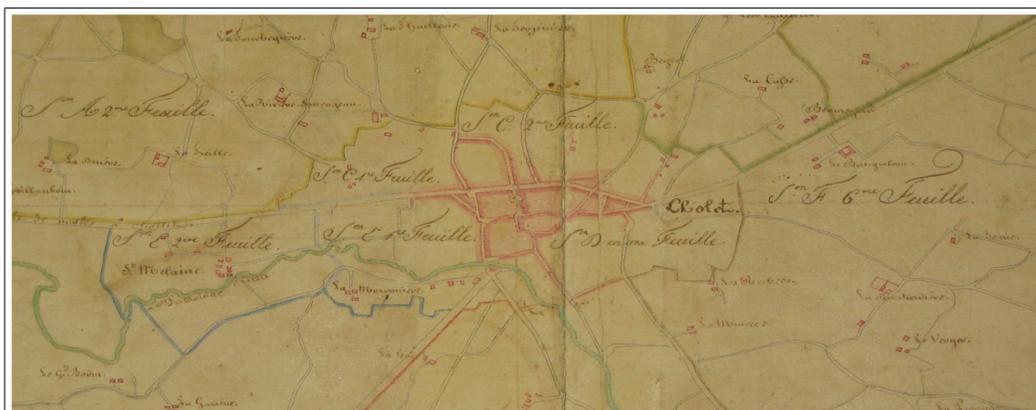


ARCHIVES MUNICIPALES DE CHOLET

Série G

CONTRIBUTIONS ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES



RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

ARCHIVES MUNICIPALES DE CHOLET

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

Série G

CONTRIBUTIONS

ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

Par Clotilde LE FORESTIER

Stagiaire

Sous la direction de Thierry PINEAU

Responsable des Archives

2004

Mis à jour en 2017

Table des Matières

INTRODUCTION

1G - CADASTRE.....	7
ÉTATS DES SECTIONS.....	7
MATRICES.....	7
MUTATIONS.....	11
2G - CONTRIBUTIONS DIRECTES.....	12
ORGANISATION GÉNÉRALE DU RECOUVREMENT.....	12
. Confection et renouvellement des matrices et des rôles.....	12
. Recouvrement de l'impôt.....	13
. Réclamations.....	13
. Liquidations des rôles.....	14
. Matrice générale.....	14
CONTRIBUTION FONCIÈRE.....	17
CONTRIBUTION DES PORTES ET FENÊTRES.....	19
CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE.....	19
CONTRIBUTION DES PATENTES	20
TAXE PROFESSIONNELLE.....	20
IMPÔTS EXTRAORDINAIRES.....	20
TAXES MUNICIPALES.....	21
. Taxe sur les chiens.....	21
. Taxe des prestations.....	22
. Taxe d'habitation.....	23
IMPÔTS.....	26
. Impôt sur le revenu.....	26
. Impôt sur les sociétés.....	26

INTRODUCTION

I - LE CADASTRE

La suppression des anciens impôts, remplacés en 1790 par une contribution foncière unique, fait apparaître la nécessité de connaître, sur toute l'étendue du territoire français, la contenance et le revenu de chaque propriété. Le cadastre dit "napoléonien" fut institué par la loi du 15 septembre 1807. Vers 1850, l'établissement du cadastre se trouvait achevé dans la France de l'époque. En Maine-et-Loire, l'opération cadastrale fut terminée en 1838.

Le cadastre est l'ensemble des documents qui, sur la base d'une représentation graphique et parcellaire du territoire de chaque commune, présentent l'état de la propriété foncière, bâtie et non bâtie. Il sert de base à l'assiette des contributions directes.

Il existe trois types de documents cadastraux : le plan cadastral, l'état de section et la matrice cadastrale :

A. Le plan cadastral est la représentation par section de toutes les parcelles comprises dans le territoire d'une commune.

Une *parcelle* est une portion de terrain d'un seul tenant, située dans un seul canton, triage ou lieu-dit, présentant une même nature de culture et appartenant à un seul propriétaire. Au sein de chaque section, toute parcelle est désignée par un numéro propre.

Les *sections* sont des zones géographiques déterminées par les convenances locales. Elles sont désignées par une lettre majuscule assortie d'une dénomination usuelle dans la commune.

Le plan cadastral se présente sous forme reliée (atlas cadastral), avec le tableau d'assemblage, puis les feuilles parcellaires.

B. L'état de section constitue la légende du plan. Il indique notamment, pour toutes les parcelles formant la section considérée, la contenance et le numéro de compte sous lequel figure le propriétaire dans la matrice cadastrale.

A la fin des états de sections se trouve une récapitulation des revenus et de la contenance des propriétés.

C. La matrice cadastrale réunit sous le nom de chaque propriétaire, auquel un "numéro de compte" personnel se trouve attribué, les propriétés bâties ou non bâties qu'il possède dans la même commune. La matrice cadastrale peut comporter une récapitulation des revenus et des contenances des propriétés, le tarif définitif du produit net, le prix de l'arpent de chaque classe par nature de propriété, l'état indicatif des centimes le franc...

II - LES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le système fiscal de l'Ancien Régime fut entièrement détruit par la Révolution française. Les constituants établirent un système fiscal essentiellement fondé sur l'impôt direct qui comportait trois impôts : **la contribution foncière, la contribution mobilière et la contribution des patentes**. En 1798, le Directoire ajouta un quatrième impôt direct, **la contribution des portes et fenêtres**. Ainsi furent créées les "quatre vieilles" contributions directes, qui subsistèrent jusqu'à la création, en 1914, de l'impôt sur le revenu.

Les contributions directes bénéficiaient principalement à l'Etat ; elles n'alimentaient que sous forme de centimes additionnels les budgets communaux et départementaux.

A. La contribution foncière a été établie par la loi du 1^{er} décembre 1790. Elle est répartie, par égalité proportionnelle, sur toutes les propriétés foncières, à raison de leur revenu net imposable. Le revenu net des propriétés non bâties est ce qui reste au propriétaire, déduction faite, sur le produit brut, des frais de culture, récoltes... Le revenu net des propriétés bâties est ce qui reste au propriétaire, déduction faite, sur leur valeur locative, de la somme nécessaire pour l'indemnisation du dépérissement et des frais d'entretien et de réparations. La contribution foncière est assise sur chaque immeuble tel qu'il est désigné au cadastre.

Un décret du 18 février 1791 institue **la contribution mobilière**. Elle comprenait à l'origine deux impôts :

- ***Une taxe personnelle*** égale à la valeur de trois journées de travail, payée par toute personne non indigente. Le prix de la journée de travail était établi par le conseil d'arrondissement. Cette taxe est la même pour tous les habitants de la commune.

- ***Une cote immobilière*** basée sur la valeur locative de l'habitation qu'on occupe ou dont on dispose. Elle est due pour toute habitation meublée ; un propriétaire n'est pas imposable pour des appartements qu'il destine à la location.

B. La contribution des patentes, créée par la loi des 2-17 mars 1791, est destinée à frapper les revenus du commerce, de l'industrie et des professions libérales. Elle se compose d'un droit fixe et d'un droit proportionnel : le premier dépend de la nature de la profession et de l'importance de la population de la commune où elle s'exerce ; le second est fixé en proportion de la valeur locative de la maison d'habitation du patentable et des locaux servant à l'exercice de sa profession.

C. La contribution des portes et fenêtres est établie sur les portes et fenêtres donnant sur les rues, cours et jardins des maisons, bâtiments et usines. Elle est graduée d'après la population, la nature des ouvertures et le nombre dans lequel elles se trouvent groupées dans chaque maison, conformément au tarif établi par la loi du 21 avril 1832.

Aux "quatre vieilles" s'ajoute **la contribution sur les voitures et les chevaux** qui est établie définitivement par la loi du 23 juillet 1872. Elle s'applique aux voitures suspendues destinées au transport des personnes ; aux chevaux servant à atteler les voitures imposables ; aux chevaux de selle ; puis aux voitures automobiles à partir de 1898.

D. Les différentes réformes : la loi du 26 décembre 1914 institue l'impôt général sur le revenu ; celle du 31 juillet 1917 substitue aux "quatre vieilles" des impôts cédulaires proportionnels, sur les bénéfices commerciaux et industriels (en remplacement de la patente), sur les bénéfices agricoles, sur les traitements, salaires et pensions, et sur les professions libérales. Les anciens impôts subsistent néanmoins en tant qu'impôts locaux, à l'exception de la taxe personnelle, supprimée dès 1917. La contribution des portes et fenêtres est abolie en 1926.

La réforme fiscale de 1948 remplace l'impôt général par la surtaxe progressive, les impôts cédulaires par la taxe proportionnelle. Elle crée un impôt spécial sur les revenus des sociétés.

L'ordonnance du 7 janvier 1959 institue trois nouvelles taxes : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties, la taxe d'habitation et la taxe professionnelle qui remplacent les quatre vieilles contributions.

La loi du 28 décembre 1959 supprime la taxe proportionnelle. La surtaxe progressive prend désormais le nom d'impôt sur le revenu.

. **La taxe professionnelle :** la suppression de la patente et son remplacement par la taxe professionnelle avaient été prévues par l'ordonnance du 7 janvier 1959 mais c'est seulement la loi du 29 juillet 1975 qui a réalisé cette réforme. La taxe est un impôt local sur les entreprises, perçu au profit des collectivités territoriales. Sa base est calculée au niveau de chaque établissement et son taux dépend de la commune d'implantation de ce dernier. Elle est due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent à titre habituel une activité professionnelle non salariée. Enfin, elle sert à financer le budget des communes, des départements et des régions ainsi que les organismes telles les chambres de commerce et d'industrie, ou les chambres de métiers.

Les chambres de commerce et d'industrie sont des établissements publics chargés de représenter, auprès des pouvoirs publics, les intérêts généraux des commerçants et industriels, ou les artisans dans les chambres de métiers, de leur circonscription.

. **La taxe d'habitation :** elle fait partie des quatre nouvelles taxes créées en 1959, mais il faudra attendre la loi du 31 décembre 1973 pour la voir apparaître. Elle représente 20% du produit des impôts directs locaux. Elle est établie sur les personnes physiques ou morales qui ont la disposition des locaux imposables à quelque titre que ce soit : propriétaire, locataire, occupant à titre gratuit. En outre, les locaux imposables sont les locaux destinés à l'habitation, c'est à dire des locaux meublés, ce qui exclut les locaux commerciaux et artisanaux mais inclut par extension les dépendances comme les garages, jardins, parcs ou terrains de jeux.

La base de la taxe est la valeur locative de l'habitation et son taux est fixé librement par l'organe délibérant, malgré l'existence de plafonds. De plus, peuvent réduire l'impôt, les abattements ou les exonérations et réductions dont bénéficie une catégorie de personnes bien définies.

1G - CADASTRE

1G 1 Atlas parcellaire de la commune et ville de Cholet : tableau d'assemblage du plan cadastral parcellaire de la Commune de Cholet, tableau général des triangles observés pour la levée des plans sur le plan cadastral parcellaire des douze communes composant le canton de Cholet, feuilles parcellaires (classement par section de A à H).

1811-1813

1G 2 Procès verbal de la délimitation du territoire de la commune de Cholet et de sa division en sections.

1811

ÉTATS DES SECTIONS

1G 3 États de classement des propriétés bâties de la section A à H.

1813

1G 4 État de classement des propriétés non bâties.

1813

MATRICES

1G 5 - 7 Matrice de rôle pour la contribution foncière

1813-1822

1G 5 : art 1- 490

1G 6 : art. 491-814

1G 7 : table alphabétique des propriétaires

1G 8 - 12 Matrice cadastrale des propriétés foncières.

1823-1863

1G 8 : folios 1-480

1G 9 : folios 481-880 avec table alphabétique des propriétaires

1G 10 : folios 881-1120

1G 11 : folios 1121-1253

1G 12 : Augmentations et diminutions survenues dans les contenances et les revenus portés sur les matrices cadastrales de 1824 à 1843.

- 1G 13 - 15** Matrice cadastrale des propriétés bâties. *1882-1910*
- 1G 13 : cases 1-816 avec table alphabétique des propriétaires
1G 14 : cases 817-1992
1G 15 : cases 1993-2245
- 1G 16 - 21** Matrice cadastrale des propriétés bâties (1864-1881) et non bâties (1864-1912). *1864-1912*
- 1G 16 : folios 1 - 600 avec table alphabétique des propriétaires
1G 17 : folios 601 - 1200
1G 18 : folios 1201 - 1598
1G 19 : folios 1599 - 1958
1G 20 : folios 1959 - 2556
1G 21 : folios 2557 - 2800
- 1G 22 - 31** Matrice des propriétés bâties. *1911-1969*
- 1G 22 : cases 1-842 avec table alphabétique des propriétaires
1G 23 : cases 843-1844
1G 24 : cases 1845-2845
1G 25 : cases 2846-3847
1G 26 : cases 3848-4847
1G 27 : cases 4848-5833
1G 28 : cases 5834-6833
1G 29 : cases 6834-7384
1G 30 : cases 7385-8384
1G 31 : cases 8385-8454
- 1G 32 - 52** Matrice des propriétés non bâties. *1913-1969*
- 1G 32 : folios 1-600
1G 33 : folios 601-1200
1G 34 : folios 1201-1800
1G 35 : folios 1801-2300

1G 36 : folios 2301-2800

1G 37 : folios 2801-3304

1G 38 : folios 3305-3804

1G 39 : folios 3805-4304

1G 40 : folios 4305-4804

1G 41 : folios 4805-5204

1G 42 : folios 5205-5604

1G 43 : folios 5605-6004

1G 44 : folios 6005-6304

1G 45 : folios 6305-6604

1G 46 : folios 6605-6804

1G 47 : folios 6805-7004

1G 48 : folios 7005-7200

1G 49 : folios 7201-7492

1G 50 : folios 7493-7640

1G 51 : Tableaux récapitulatifs de la matrice des propriétés par nature de culture ou de propriétés, du tarif des évaluations et du centime le franc de la contribution foncière des propriétés non bâties par année, des augmentations et diminutions survenues dans la matière imposable (1913 à 1957) ; table alphabétique des propriétaires.

1G 52 : Tableau comparatif des augmentations et des diminutions entre les villages (1957-1969) ; recouvrement.

1G 53 Atlas parcellaire de 1970.

1G 54 - 1G 107 Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties (classement par sections).

1970-1973

1G 54 : AB

1G 55 : AC

1G 56 : AD

1G 57 : AE

1G 58 : AH

1G 59 : AI (1-113)

1G 60 : AI (114-292)

1G 61 : AK (1-249)

1G 62 : AK (250-449)

1G 63 : AK (fin)
1G 64 : AL
1G 65 : AM (1-229)
1G 66 : AM (fin)
1G 67 : AN
1G 68 : AO (1-300)
1G 69 : AO (fin)
1G 70 : AP (1-299)
1G 71 : AP (fin)
1G 72 : AR
1G 73 : AS
1G 74 : AT (1-399)
1G 75 : AT (fin) -AV
1G 76 : AW à AY
1G 77 : AZ
1G 78 : BC
1G 79 : BD à BI
1G 80 : BK (1-268)
1G 81 : BK (fin)
1G 82 : BL (1-227)
1G 83 : BL (fin)
1G 84 : BM (2-250)
1G 85 : BM (fin)
1G 86 : BN
1G 87 : BO (1-239)
1G 88 : BO (fin)
1G 89 : BP
1G 90 : BR
1G 91 : BS
1G 92 : BT (1-200)
1G 93 : BT (fin)
1G 94 : BV
1G 95 : BW (1-99)
1G 96 : BW (fin)
1G 97 : BX

1G 98 : BY (1-250)
1G 99 : BY (fin)
1G 100 : BZ
1G 101 : CD à DE
1G 102 : DH à DI
1G 103 : DK (1-249)
1G 104 : DK (fin) à HP (1-99)
1G 105 : HP (fin)
1G 106 : Cholet rural (A-F)
1G 107 : Cholet rural (G-Z)

MUTATIONS

- 1G 108 - 114** Déclarations de constructions neuves.
1G 108 : 16 pluviôse an VII-1830
1G 109 : 19 janvier 1891-15 avril 1926
1G 110 : 03 août 1907-27 février 1922
1G 111 : 12 décembre 1910-16 décembre 1912
1G 112 : 04 avril 1922-04 juin 1930
1G 113 : 16 avril 1926-18 novembre 1929
1G 114 : 20 juin 1930-21 juin 1946
- An VII-1946*
- 1G 115** Correspondance (1815-1895), feuilles de mutations (1814-1833) ; renouvellement de la matrice : correspondance, états des erreurs, états des dépenses (1814-1896).
1814-1896
- 1G 116** Cahiers de mutations (1815-1821) ; état des rectifications des revenus des propriétés non bâties de la commune de Cholet en vertu des réclamations reconnues fondées par les propriétaires.
1815-1821
- 1G 117** Livre de mutations des propriétés.
1820-1823
- 1G 118** Habitations bon marché, constructions nouvelles : réglementation, instructions (1890-1927) ; états des constructions nouvelles (1830-1939).
1830-1939

2G - CONTRIBUTIONS DIRECTES

ORGANISATION GÉNÉRALE DU RECOUVREMENT

2G 1 Instructions : circulaires, instructions, lois, ordonnances, lettres du ministre des finances, arrêtés du préfet, affiche.

An IV-1942

2G 2 Répartition des contributions directes par le conseil d'arrondissement de Beaupréau : tableau comparatif entre les communes sur le total de la contribution mobilière, état des arpents métriques, état des propriétés bâties imposables et des revenus des communes du canton de Cholet, délibérations du conseil d'arrondissement, délibération du conseil général (an VIII-1902) ; réclamations de la Ville de Cholet : correspondance, mémoires (1817-1842), mandements (an V-1908).

An V-1908

Confection et renouvellement des matrices et des rôles

2G 3 Répartiteurs, nomination : arrêtés préfectoraux et sous-préfectoraux, commissions (an IX - 1839), listes des candidats (an IX-1937), procès verbaux des réunions (1819-1832) ; classificateurs, nomination : arrêtés préfectoraux, extraits des délibérations du conseil municipal, listes (1910-1939) ; contrôleurs des contributions directes, indemnités : extraits de registres du conseil municipal (1918-1946), affiche ; commission communale des impôts directs, organisation : instructions ; nominations (1948-1949).

An IX-1949

2G 4 Modifications : correspondance, état des frais (1845-1883) ; observations des erreurs matérielles : correspondance (1816-1904) ; établissement de la copie de la matrice générale des contributions mobilières et des patentes : correspondance (1889-1941) ; avis de changements à opérer dans les matrices des contributions directes : affiches (1831-1839), feuilles de mutations des contributions personnelle et mobilière, des patentes, des portes et fenêtres (1818-1847) ; bâtiments industriels et outillage, vérification de modifications : correspondance (1934) ; états des imposés décédés (1843-1874).

1816-1934

2G 5 Recensement : états de relevé des baux de la commune de Cholet (an V-1848), évaluation des propriétés non bâties par nature de propriété et par commune du canton de Cholet (1813) ; valeurs locatives classées par section (A à H) (s.d.) : tableau de recensement (1820), correspondance (1814-1818), tableau des évaluations locatives (1816) ; maisons et usines des communes des cantons de Montfaucon et de Cholet, évaluation : tableau comparatif (s.d.) ; logements vacants : circulaire, arrêté municipal, déclarations (1926-1941) ; population, recensement : correspondance (1818-1841) ; électeurs, recensement (1894-1895).

An V-1941

2G 6 Fixation des tarifs des contributions foncières, mobilières, des portes et fenêtres et des patentes (1811-1817), du produit net imposable, de toutes les natures de propriétés divisées par classe (1812), des contributions pour frais de chambre d'agriculture et de commerce, pour frais de bourse et taxes établies en remplacement des droits d'octroi (1922-1932) ; fixation de la valeur du centime (1939-1949). Rôles généraux et tableaux récapitulatifs des contributions foncières et des patentes, des propriétés non bâties avec la division des cotes d'imposition de tous les propriétaires de la commune (1815-1816), des montants des rôles généraux des quatre contributions directes (1851-1907).

1811-1949

Recouvrement de l'impôt

2G 7 Publication des rôles : certificats du maire (1816-1846) ; rappel de contribution, avertissements: extraits des rôles (1824-1846). Poursuite contre les contribuables (1822-1866) ; cotes irrécouvrables : états, correspondance.

1814-1874

2G 8 Perception des impôts directs au titre des contributions foncières, mobilières et patentes : tableaux récapitulatifs ; instructions : mandements, décompte des recettes ordinaires des collèges de garçons et de jeunes filles, arrêt de la cour des comptes (1920) ; affaire Bagneris : réclamations des percepteurs, correspondance, procès verbal.

1811-1938

Réclamations

2G 9 Remises d'impôt : instructions (1818, 1898, 1941), demandes de dégrèvement (1820-1838), bulletins de renseignements des commissaires de police (1871-1876), avis de décision (1835-1917).

1818-1941

2G 10 - 11 Demandes en décharge ou réduction de l'impôt : registres d'inscription

1861-1888

2G 10 : 08 novembre 1861-06 juin 1873

2G 11 : 07 juin 1873-26 octobre 1888

2G 12 Dégrèvements d'impôt : registre des déclarations sur les contributions foncière, personnelle, mobilière, des patentes, des portes et fenêtres et taxe des prestations.

1894-1901

2G 13 - 17 Demandes de décharge pour les contributions directes, taxes, impôt sur le revenu : registre d'inscription.

1913-1927

2G 13 : 10 mars 1913-14 avril 1917

2G 14 : 30 janvier 1917-3 janvier 1922

2G 15 : 18 février 1918-18 février 1921

2G 16 : 25 janvier 1921-18 juillet 1925

2G 17 : 18 juillet 1925-14 février 1927

2G 18 - 22 Demandes de décharge pour les taxes municipales sur les prestations, les chiens et la taxe d'habitation : registre d'inscription.

1916-1925

2G 18 : 01 mai 1916-20 novembre 1917 (lacunes : articles 21 à 116)

2G 19 : 18 février 1918-29 février 1919

2G 20 : 29 février 1919-23 mars 1920

2G 21 : 23 mars 1920-21 mars 1921

2G 22 : 22 mars 1921-29 août 1925

2G 23 - 24 Demandes de décharge pour les taxes des prestations, des chiens, d'octroi et en remplacement des droits d'octroi : registre d'inscription.

1926-1935

2G 23 : 22 février 1926-30 juin 1928

2G 24 : 11 août 1928-3 septembre 1935

Liquidations des rôles

2G 25 Ordonnances de réimposition, décisions du conseil de préfecture : état des contribuables (1821-1825) ; constat de la réception des dégrèvements alloués sur les produits communaux (1865 à 1869).

1821-1869

Matrice générale

2G 26 - 29 Matrice générale pour la formation d'un rôle unique des quatre contributions directes de la commune de Cholet.

1822-1831

2G 26 : s.d.

2G 27 : 1822-1824

2G 28 : 1826-1828

2G 29 : 1829-1831

2G 30 - 44 Matrice générale des quatre contributions directes.

1836-1885

2G 30 : 1836-1838 Cholet extra

2G 31 : 1836-1838 Cholet intra

2G 32 : 1839-1841 Cholet extra
2G 33 : 1842-1844 Cholet intra
2G 34 : 1842-1844 Cholet extra
2G 35 : 1845-1848
2G 36 : 1850-1853
2G 37 : 1854-1857
2G 38 : 1858-1861
2G 39 : 1862-1865
2G 40 : 1866-1869
2G 41 : 1870-1873
2G 42 : 1874-1877
2G 43 : 1878-1881
2G 44 : 1882-1885

2G 45 - 55 Matrice générale de la contribution foncière et de la contribution des portes et fenêtres.

1882-1931

2G 45 : 1882-1885
2G 46 : 1886-1889
2G 47 : 1891-1895
2G 48 : 1896-1899
2G 49 : 1900-1903
2G 50 : 1904-1907
2G 51 : 1908-1911
2G 52 : 1912-1916
2G 53 : 1917-1921
2G 54 : 1922-1926
2G 55 : 1927-1931 (contribution foncière, seulement)

2G 56 - 58 Copie de la matrice générale de la contribution mobilière et taxe d'habitation, contribution des patentes et taxe sur la valeur locative des locaux professionnels, taxe sur les chiens, taxe sur les voitures, chevaux, mules et mulets, taxe sur les domestiques, percepteurs, préceptrices et gouvernantes et taxe sur les instruments de musique à clavier, taxe des prestations.

1936-1938

2G 56 : 1936
2G 57 : 1937
2G 58 : 1938

2G 59 - 99

Copie de la matrice générale de la contribution mobilière et taxe d'habitation, contribution des patentes, taxe pour frais de chambre des métiers, taxe sur la valeur locative des locaux professionnels, taxe sur les chiens, taxe sur les voitures, chevaux, mules et mulets, taxe sur les domestiques, précepteurs, préceptrices et gouvernantes et taxe sur les instruments de musique à clavier, taxe des prestations.

(Classement alphabétique par noms de rues)

1939-1972 (sauf 1966-1967, 1971)

2G 59 : 1939
2G 60 : 1940
2G 61 : 1941
2G 62 : 1942
2G 63 : 1943
2G 64 : 1944
2G 65 : 1945
2G 66 : 1946
2G 67 : 1947
2G 68 : 1948
2G 69 : 1949
2G 70 : 1950
2G 71 : 1951
2G 72 : 1952
2G 73 : 1953
2G 74 : 1954
2G 75 : 1955
2G 76 : 1956
2G 77 : 1957
2G 78 : 1958
2G 79 : 1959
2G 80 : 1960 vol.1
2G 81 : 1960 vol.2
2G 82 : 1961 vol.1
2G 83 : 1961 vol.2
2G 84 : 1962 vol.1
2G 85 : 1962 vol.2
2G 86 : 1963 vol.1
2G 87 : 1963 vol.2
2G 88 : 1964 vol.1
2G 89 : 1964 vol.2
2G 90 : 1965 vol.1

2G 91 : 1965 vol.2
2G 92 : 1968 vol.1
2G 93 : 1968 vol.2
2G 94 : 1969 vol.1
2G 95 : 1969 vol.2
2G 96 : 1970 vol.1
2G 97 : 1970 vol.2
2G 98 : 1972 vol.1
2G 99 : 1972 vol.2

CONTRIBUTION FONCIÈRE

- 2G 100** Propriétés non bâties, réclamations des contribuables: correspondance (1815-1854) ; dégrèvement et réductions en faveur des propriétaires exploitants : cahier à souche de déclarations ; révision accélérée des évaluations foncières des propriétés non bâties : convocation à la commission des impôts directs ; déclaration de changement de nature de culture (1948).
1815-1950
- 2G 101** Registre des déclarations tendant à des dégrèvements d'impôt.
1888-1897
- 2G 102** Rôle de la contribution foncière.
s.d.
- 2G 103 - 105** Copie de la matrice générale de la contribution foncière des propriétés bâties, taxe d'enlèvement des ordures ménagères et taxe de déversement à l'égout, contribution foncière des propriétés non bâties, taxe des biens de mainmorte.
1931-1946
- 2G 103 : 1931-1935
2G 104 : 1936-1940
2G 105 : 1942-1946
- 2G 106 - 147** Copie de la matrice générale de la contribution foncière des propriétés bâties, de la taxe sur le revenu des propriétés bâties, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de déversement à l'égout et de la contribution foncière des propriétés non bâties.
1947-1982
- 2G 106 : 1947-1951
2G 107 : 1952-1956
2G 108 : 1957-1961
2G 109 : 1962-1966

- 2G 110-111 : 1967-1971
 - 110 : articles 1 à 5760
 - 111 : articles 5761-8236
- 2G 112-115 : 1974 (classement alphabétique par noms de propriétaires)
 - 112 : de A à C
 - 113 : de C à K
 - 114 : de K à R
 - 115 : de S à Y
- 2G 116-119 : 1975
 - 116 : de A à B
 - 117 : de B à F
 - 118 : de G à M
 - 119 : de M à Z
- 2G 120-123 : 1976
 - 120 : de A à C
 - 121 : de C à G
 - 122 : de G à P
 - 123 : de Q à Z
- 2G 124-127 : 1977
 - 124 : de A à B
 - 125 : de B à C
 - 126 : de D à M
 - 127 : de M à Z
- 2G 128-131 : 1978
 - 128 : de A à B
 - 129 : de B à G
 - 130 : de G à M
 - 131 : de N à Z
- 2G 132-135 : 1979
 - 132 : de A à B
 - 133 : de B à G
 - 134 : de G à M
 - 135 : de M à Z
- 2G 136-139 : 1980
 - 136 : de A à B
 - 137 : de B à F
 - 138 : de G à M
 - 139 : de M à Z

- 2G 140-143 : 1981
 140 : de A à B
 141 : de B à F
 142 : de F à M
 143 : de M à Z
- 2G 144-147 : 1982
 144 : de A à B
 145 : de B à G
 146 : de G à M
 147 : de M à Z

CONTRIBUTION DES PORTES ET FENÊTRES

- 2G 148** Tisserands, cotisations des ouvertures de caves : arrêté du conseil de préfecture, correspondance (1822-1823), feuille de mutations (1824), demandes de dégrèvements (1839-1854).
1822-1854
- 2G 149** Sommier, matrice de rôle.
1813-1817

CONTRIBUTION PERSONNELLE ET MOBILIÈRE

- 2G 150** Feuilles de mutations (1818-1845) ; réclamations : demandes de dégrèvements, arrêtés du conseil de préfecture (an VII-1891) ; contribuables assujettis à la contribution mobilière : répertoires nominatifs (s.d.) ; état de répartition par commune de l'arrondissement de Beaupréau [1816-1820] ; matrice de rôle (1817), état des contribuables imposés (1841) ; abattements, contribution mobilière et taxe d'habitation : ordonnance, extraits de registres des délibérations du conseil municipal, correspondance (1944-1950).
An VII-1950
- 2G 151 - 152** Matrices des contributions personnelles, mobilières et des patentes.
1890-1897
- 2G 151 : 1890
 2G 152 : 1897
- 2G 153 - 154** Rôles des contributions personnelle, mobilière et des patentes.
1905-1909
- 2G 153 : 1905
 2G 154 : 1909

2G 155 État-matrice de la contribution personnelle, mobilière et taxe des prestations pour les années 1912 à 1916.
1912-1916

CONTRIBUTION DES PATENTES

2G 156 Déclarations des métiers : états des changements de profession, états des réclamations, correspondance, état des patentes, matrice des patentes, matrices supplémentaires, montants des rôles, instructions ; contribution de la patente des industriels, droits dus par les fournisseurs : relevés des marchés, révision des marchés de fournitures ou de travaux publics, circulaires du préfet, correspondance.
1812-1959

2G 157 Registre des patentes.
An X-1866

2G 158 Registre des déclarations tendant à des dégrèvements de la patente.
1888-1897

2G 159 Registre des matrices supplémentaires de patentes.
1913-1930

TAXE PROFESSIONNELLE

2G 160 Taxe pour les frais de chambres de commerce, d'industrie et de métiers, taxe régionale et taxe spéciale d'équipement : copies de la matrice générale, divisées par secteurs géographiques.
1978-1984

IMPÔTS EXTRAORDINAIRES

2G 161 Contribution extraordinaire de guerre pour un emprunt de 1200 francs, subvention aux frais d'équipement et d'armement de la garde nationale : rôle, reçus, arrêté préfectoral, délibération du conseil général, correspondance (1815) ; contribution extraordinaire de 100 millions de francs, mode de remboursement : correspondance, quittance (1816-1817) ; contribution extraordinaire de 45 centimes par franc du total des quatre contributions directes de l'année 1848 : état des remises, correspondance (1848) ; imposition communale extraordinaire de 3 centimes (1869).
1814-1869

2G 162 Amende de 1 million de francs imposée par les Allemands : rôles de perception.
1941

TAXES MUNICIPALES

2G 163 Poids, mesures et instruments de pesages, perception : rôle des rétributions.
1828

2G 164 Contribution sur les voitures et les chevaux, établissements ou suppression : déclarations des impositions.
1862-1919

2G 165 Taxe sur les bicyclettes : correspondance.
1897

2G 166 Taxes municipales : lettre du préfet (1935), rapport de la commission des finances (1948) ; taxes communales en remplacement du droit d'octroi supprimé : état du montant des rôles primitifs de la taxe d'habitation (1902), projet de délibération (1920), délibération du conseil municipal (1943).
1902-1948

2G 167 Taxes sur les cercles, sociétés et lieux de réunion : inscriptions des déclarations.
1908-1919

2G 168 Taxe sur les gardes-chasse: déclaration (1913), état-matrice (1913-1916).
1913-1916

Taxe sur les chiens

2G 169 Listes des propriétaires de chiens (1920-1929), rôle : articles 91 à 1026, [s.d.], avis de dépôt d'un dossier de réclamation (1917).
1917-1929

2G 170 - 177 Rôles de la taxe sur les chiens.
1856-1932

2G 170 : 1856-1865 (sauf 1862)

2G 171 : 1868-1875

2G 172 : 1876-1877, 1888-1891, 1895-1896, 1898

2G 173 : s.d, 1899-1905

2G 174 : 1906-1911

2G 175 : 1912-1917

2G 176 : 1918-1925 (+ état-matrice de 1918-1919)

2G 177 : 1926-1932

2G 178 - 184 Rôles de la taxe sur les chiens, chevaux et voitures.

1933-1941

2G 178 : 1933

2G 179 : 1934

2G 180 : 1935

2G 181 : 1936

2G 182 : 1937

2G 183 : 1938

2G 184 : 1939-1941

2G 185 Taxe sur les balcons et les constructions en saillie sur la voie publique (ou bow-window) : extrait de la délibération du conseil municipal, matrice d'imposition.

1945-1948

2G 186 Taxe de remboursement à la désinfection : états par contribuable.

1947

2G 187 Redevance des postes récepteurs de radio-diffusion : recensement et déclarations, circulaire.

1934

2G 188 Renouvellement de la carte grise et du paiement du timbre, déclarations : circulaire, registre.

1948-1950

Taxe des prestations

2G 189* Dégrevements d'impôt, déclarations : registre.

1887-1892

2G 190 Rôles de prestations en argent ou en nature au choix des contribuables, pour travaux de réparation et entretien des chemins vicinaux pour l'arrondissement de Beaupréau.

1846-1857

2G 191 Contribuables imposés au rôle de prestations pour les chemins vicinaux: liste (1848-1868, 1900) ; état nominatif des prestataires (1863-1869) ; arrêté préfectoral (1901), extrait du rôle de la taxe des prestations (1915); exonérations des prestataires mobilisés : circulaire (1916), tarifs de rachat des journées de prestations (1939-1945) ; avertissements pour l'acquit de la taxe des prestations en nature : état-matrice supplémentaire de la taxe des prestations (1927), état des imposés à la taxe des prestations (1933).

1848-1945

2G 192 Prestations pour les chemins vicinaux : états des cotes imposées, état de paiement des frais de garnisons collective ou individuelle et des contribuables poursuivis, déclarations d'option pour le travail en nature.

1840-1856

2G 193 - 209 Rôles de la taxe des prestations sur les chemins vicinaux.

1816-1941

2G 193 : 1816-1817, 1845-1847, 1853

2G 194 : 1854-1859, 1868

2G 195 : 1869-1873

2G 196 : 1885-1889

2G 197 : 1890-1891, 1895-1896

2G 198 : 1897-1900

2G 199 : 1901

2G 200 : 1902

2G 201 : 1903

2G 202 : 1904

2G 203 : 1905-1908

2G 204 : 1909-1912

2G 205 : 1913-1916

2G 206 : 1917-1920

2G 207 : 1921

2G 208 : 1922-1931

2G 209 : 1932-1941

Taxe d'habitation

2G 210 - 215 Rôles organisés en fonction du nom, des prénoms et adresse des contribuables.

1902-1943

2G 210 : 1902-1907
2G 211 : 1908-1912
2G 212 : 1913-1916
2G 213 : 1917-1920
2G 214 : 1921-1922
2G 215 : Loi du 26 mars 1924, registres d'imposition (1933-1943).

2G 216 - 250 Rôles des taxes sur la valeur locative des exploitations agricoles, des locaux d'habitation et commerciaux, des établissements industriels, en remplacement des droits d'octroi. (classement alphabétique par noms de rues : 2 volumes par année).

1923-1940

2G 216 : 1923 (art.1-3360)
2G 217 : 1923 (art.3361-6659)
2G 218 : 1924 (art.1-3360)
2G 219 : 1924 (art.3361-6671)
2G 220 : 1925 (art.1-3360)
2G 221 : 1925 (art.1-6765)
2G 222 : 1926 (art.1-3360)
2G 223 : 1926 (art.3361-6908)
2G 224 : 1927 (art.1-3840)
2G 225 : 1927 (art.3841-7035)
2G 226 : 1928 (art.1-3840)
2G 227 : 1928 (art.3841-7122)
2G 228 : 1929 (art.1-3600)
2G 229 : 1929 (art.3601-7192)
2G 230 : 1930 (art.1-3600)
2G 231 : 1930 (art.3601-7234)
2G 232 : 1931 (art.1-3680)
2G 233 : 1931 (art.3681-7433)
2G 234 : 1932 (art.1-3840)
2G 235 : 1932 (art.3841-7660)
2G 236 : 1933 (art.1-4320)
2G 237 : 1933 (art.4321-7863)
2G 238 : 1934 (art.1-4000)
2G 239 : 1934 (art.4001-7921)
2G 240 : 1935 (art.1-4000)

2G 241 : 1935 (art.4001-7991)
2G 242 : 1936 (art.1-4000)
2G 243 : 1936 (art.4001-8040)
2G 244 : 1937 (art.1-4000)
2G 245 : 1937 (art.4001-8183)
2G 246 : 1938 (art.1-4000)
2G 247 : 1938 (art.4001-8236)
2G 248 : 1939 (art.1-4000)
2G 249 : 1939 (art.4001-8311)
2G 250 : 1940 (art.1-4000)

2G 251 - 270 Copies de la matrice sur la taxe d'habitation (classement par secteurs géographiques et par noms de rues).

2G 251 : 1976
2G 252 : 1977
2G 253-255 : 1978
253 : secteur Ouest
254 : secteur Sud
255 : secteur Sud et Est
2G 256-258 : 1979
256 : secteur Ouest
257 : secteur Sud
258 : secteur Sud et Est
2G 259-262 : 1980
259 : secteurs de la gare et Pasteur
260 : secteurs Pasteur et Sous-Préfecture
261 : secteur Sous-Préfecture
262 : secteur Mairie
2G 263-266 : 1981
263 : secteurs de la gare et Pasteur
264 : secteurs Pasteur et Sous-Préfecture
265 : secteur Sous-Préfecture
266 : secteur Mairie
2G 267-270 : 1982
267 : vol. 1 à 3
268 : vol. 4 à 6
269 : vol. 7 à 10
270 : vol. 11 à 14

IMPÔTS

Impôt sur le revenu

- 2G 271** Impôt général sur le revenu : circulaires et instructions (1947-1950), note pour les contribuables (1916), listes des contribuables (1926-1948).
1916-1950
- 2G 272** Taxe proportionnelle : listes des contribuables.
1949-1957
- 2G 273** Surtaxe progressive : listes des contributions.
1949-1957

Impôt sur les sociétés

- 2G 274** Impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux : listes des contribuables.
1946-1948
- 2G 275** Impôt sur les bénéfices des professions non commerciales : listes des contribuables.
1946-1948
- 2G 276** Impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole : listes des contribuables, tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires.
1946-1950
- 2G 277** Impôt sur les sociétés : listes des contribuables.
1949-1950